

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
=====

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E
=====

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL
=====

(/ I S A S :

RECTIFICATIF N° 78/717 du 22/12/78
/MTJ.SGFPT.DFP/21021/15
au décret n° 78-631/MTJ.SGFPT.DFP du 22.9.1978
portant intégration et nomination de Monsieur
BATOLA Jonas dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Administratifs et
Financiers -SAF- (Administration Générale).-

=====ooOoo=====

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

====oOo====

AU LIEU DE :

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées du décret n° 62-426 du 19.12.1962 et du Protocole d'Accord du 5.8.1970 susvisés, Monsieur BATOLA Jonas, né le 11.4.1951 à Bacongo (Brazzaville), titulaire du Diplôme d'Economiste-Organisateur de la Production Agricole obtenu à l'Académie Agricole de Biélorussie ; Ordre de la Révolution d'Octobre et de l'Ordre Laborieux du Drapeau Rouge de Gorki (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

I R E :

ARTICLE 1ER - Nouveau.- En application des dispositions combinées des décrets n°s 62-426 et 74-229 des 29.12.1962 et 10.6.1974 et du Protocole d'Accord du 5.8.1970 susvisés, Monsieur BATOLA Jonas, né le 11.4.1951 à Bacongo (Brazzaville), titulaire du Diplôme d'Economiste-Organisateur de la Production Agricole obtenu à l'Académie Agricole de Biélorussie ; Ordre de la Révolution d'Octobre et de l'Ordre Laborieux du Drapeau Rouge de Gorki (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

Le reste sans changement.

Par le Deuxième Vice Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

BRAZZAVILLE, LE 22 DECEMBRE 1978.

Le Ministre du Travail et de
Justice,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-
Le Ministre des Finances,

AMPLIATIONS :

| | | | |
|-----------|---|-----------|---|
| JORPC | 1 | MER | 1 |
| SGFPT.DFP | 3 | SGER | 2 |
| DFP.BST | 1 | DOSSIER | 3 |
| D.B. | 3 | INTERESSE | 1 |
| D.C.F. | 1 | SGCM/BC | 2 |

Henri L O P E S.-